

les travaux de rénovation du pont d'Esneux

- Session : 2013-2014
- Année : 2014
- N° : 277 (2013-2014) 1

Question écrite du 27/12/2013

- de CREMASCO Veronica
- à DI ANTONIO Carlo, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine

Le pont d'Esneux s'est fortement dégradé avec le temps et doit subir une rénovation de manière assez urgente.

Concernant le début des travaux, en réponse à ma question du 27 mai dernier, Monsieur le Ministre annonçait d'abord l'échéance du deuxième semestre 2013, ensuite il a été question du printemps 2014 et récemment on a pu lire dans la presse que le chantier serait reporté à la mi août 2014.

Qu'en est-il précisément de l'adjudication du chantier ? Un soumissionnaire a-t-il pu être désigné ? Quels montants seront engagés ? Quels sont les nouveaux délais ? A quelle date le chantier commencera-t-il exactement ?

En commission du 27 mai toujours, nous nous rejoignons sur le fait qu'il fallait agir rapidement pour ne pas voir l'état de ce pont se dégrader et les coûts croître exponentiellement ? Les nouveaux délais, ne remettent-ils pas ces considérations en cause ?

D'autre part, il n'apparaît pas opportun de réaliser simultanément des travaux sur les deux ponts de l'Ourthe que sont celui d'Esneux et de Tilff. Monsieur le Ministre peut-il dès lors me préciser le calendrier des travaux de l'un comme pour l'autre ?

Réponse du 15/01/2014

- de DI ANTONIO Carlo

Le report de début des travaux du deuxième semestre 2013 au printemps 2014 est uniquement lié à une question de période optimale d'exécution des travaux. Concrètement, l'Administration a estimé préférable de débiter ceux-ci au printemps, plutôt que de les entamer en fin d'année avec le risque de devoir les suspendre pendant une longue période en cas d'offensive hivernale.

L'information publiée dans la presse qui fait état d'un commencement des travaux au mois d'août prochain relève d'une demande évoquée lors d'un débat parlementaire. Le souci relève plus d'un problème relatif à la circulation alternée sur le pont pendant les travaux que d'un problème lié à la réalisation. La méthodologie et les phasages seront définis lors d'une réunion qui se tiendra le jeudi 15 janvier entre la Direction des routes de Liège et la Commune d'Esneux.

Pour le reste, l'adjudication des travaux aura normalement lieu au cours de la première quinzaine du mois de février. Le montant précis ne pourra être connu qu'à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, la sécurité de l'ouvrage d'art est toujours garantie et régulièrement contrôlée. Il en serait par contre autrement si un report devait perdurer trop longtemps.

Enfin, il n'y aura pas de difficultés liées à la réalisation de travaux concomitants à Tilff et Esneux. Les travaux de Tilff démarreront au plus tard au début du second semestre 2015, soit à une période où la phase des travaux d'Esneux impactant la mobilité devrait être terminée.